

Jette info

M A I 1 9 4 5

NUMÉRO SPÉCIAL

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

L'Allemagne capitule !

A Reims, dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, le général Jodl, chef d'Etat-Major de l'armée allemande, a signé sans condition l'acte de capitulation qui prévoit que le cessez-le-feu doit intervenir le 8 mai à 23h01.

Voici, en français, le texte qui met un terme à la guerre en Europe (le conflit se poursuit en Asie où le Japon n'a toujours pas rendu les armes).



Seul ce texte en Anglais fait autorité

ACTE DE REDDITION MILITAIRE

1. Nous soussignés, agissant au nom du Haut Commandement Allemand, déclarons par la présente que nous offrons la reddition sans condition au Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées et, simultanément au Haut Commandement Soviétique, de toutes les forces de terre, de mer et de l'air qui sont à cette date sous contrôle Allemand.
2. Le Haut Commandement Allemand transmettra immédiatement à toutes les autorités militaires navales et aériennes Allemandes et à toutes les autorités militaires sous contrôle Allemand, l'ordre de cesser de prendre part aux opérations actives à 23 heures 01 heure d'Europe Centrale le 8 mai et de rester sur les positions qu'elles occuperont à ce moment. Aucun navire ni avion ne sera sabordé et aucun dégât ne sera fait à leur coque, à leurs machines ou à leur équipement.
3. Le Haut Commandement Allemand adressera immédiatement aux commandants des forces intéressées tous les ordres donnés par le Commandant Suprême des Forces expéditionnaires Alliées et par le Haut Commandement Soviétique, et s'assurera de leur exécution.
4. Cet acte de reddition militaire ne préjuge pas de l'avenir et sera remplacé par tout autre instrument général de reddition qui sera imposé par ou au nom des Nations-Unies et applicable à l'ALLEMAGNE et aux forces armées Allemandes dans leur ensemble.
5. Dans le cas où le Haut Commandement Allemand ou certaines forces sous son contrôle manqueraient d'agir conformément à cet acte de reddition, le Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées et le Haut Commandement Soviétique prendront toutes actions punitives ou autres qu'ils jugeront appropriées.

Signé à Reims France à 2 heures 41, le 7 mai 1945.

Au nom du Haut Commandement allemand

Signature du général JODL

EN PRÉSENCE DE

Au nom du Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées

Signature du général BEDELL-SMITH

Au nom du Haut Commandement Soviétique,

Signature du général SOUSLOPAROV

Général, Armée française (Témoin)

Signature du général SEVEZ

Quelques minutes plus tard, les officiers allemands furent conduits dans le bureau du commandant suprême pour être présentés au général Dwight Eisenhower et à son adjoint le maréchal de l'Air britannique Tedder. Ces derniers étaient intervenus en coulisse, sans assister directement aux discussions avec les plénipotentiaires allemands, ni à la signature. Protocole oblige, le général Eisenhower, n'ayant pas d'interlocuteur militaire allemand de son rang, s'était fait représenter par son chef d'Etat-major.

Only this text in English is authoritative

ACT OF MILITARY SURRENDER

1. We the undersigned, acting by authority of the German High Command, hereby surrender unconditionally to the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and simultaneously to the Soviet High Command all forces on land, sea, and in the air who are at this date under German control.
2. The German High Command will at once issue orders to all German military, naval and air authorities and to all forces under German control to cease active operations at 2301 hours Central European time on 8 May and to remain in the positions occupied at that time. No ship, vessel, or aircraft is to be scuttled, or any damage done to their hull, machinery or equipment.
3. The German High Command will at once issue to the appropriate commanders, and ensure the carrying out of any further orders issued by the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and by the Soviet High Command.
4. This act of military surrender is without prejudice to, and will be superseded by any general instrument of surrender imposed by, or on behalf of the United Nations and applicable to GERMANY and the German armed forces as a whole.

5. In the event of the German High Command or any of the forces under their control failing to act in accordance with this Act of Surrender, the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and the Soviet High Command will take such punitive or other action as they deem appropriate.

Signed at Reims at 0241 on the 7th day of May, 1945.
France

On behalf of the German High Command.

Jodl

IN THE PRESENCE OF

On behalf of the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force.

On behalf of the Soviet High Command.

Bedell-Smith

Суслопаров

Sevez
Major General, French Army
(Witness)

L'ARMÉE SECRÈTE

C'est déjà pendant l'été 1940 que la première organisation de résistance militaire, la Légion belge, va se former autour d'un bon nombre de militaires (de profession et réservistes) qui se sont enfuis ou qui avaient pu se cacher. Le 1er juin 1943, la dénomination de l'organisation est changée en "Armée secrète". Bien que des actes de sabotages aient été perpétrés dès 1943, avec l'assentiment des Special Operations Executive (SOE) et du gouvernement à Londres, l'armée secrète est entrée dans le feu de l'action à partir de juin 1944.

Le 6 juin 1944, l'Opération Overlord, le débarquement des forces alliées en Normandie, débutait. Deux jours plus tard, la BBC envoyait le signal convenu ("Le roi Salomon a mis ses gros sabots") qui donnait à l'Armée secrète le feu vert pour commencer la première phase d'un plan d'actions: la perturbation du trafic ferroviaire et des ponts ainsi que le sabotage des lignes de communication allemandes. Les 54.000 membres de l'Armée secrète frappèrent fort!

Entre le 8 juin et le début du mois de septembre 1944, l'Armée secrète a détruit 95 ponts de chemins de fer, 12 autres ponts, 15 écluses, 285 locomotives et 1365 wagons de marchandises. Dix-sept tunnels furent partiellement ou totalement fermés, 116 déraillements furent provoqués, un bon nombre de câbles souterrains furent coupés et des centrales téléphoniques furent mises hors d'usage. Parallèlement aux sabotages, l'entretien de certaines infrastructures était essentiel pour les alliés qui progressaient. Cette mission de protection était aussi destinée à empêcher que les Allemands, dans leur retraite, ne détruisent des points stratégiques et des noeuds routiers dans le but de ralentir la marche des alliés.

Le 31 août 1944, la deuxième phase du plan d'actions fut lancée sur ordre du gouvernement belge à Londres. Le 1er septembre 1944, la BBC envoyait le message codé: "La jonquille jaune est en fleur". La phase de guérilla dans la lutte contre les nazis était lancée. L'attaque de guérilla contre l'ennemi ne s'est déroulée que de manière limitée et seulement dans les Ardennes, pour des raisons géographiques. Tous les membres étaient mobilisés en cachette. Ils ont réussi à faire prisonniers beaucoup de soldats allemands et à entraver leur retraite. A la libération, et après, l'Armée secrète aida également les troupes alliées, notamment dans des missions de reconnaissance et d'infanterie.

Le 15 octobre 1944, tous les membres de l'Armée secrète, à l'exception de 7.000 hommes, furent démobilisés. La plus grande organisation de résistance de Belgique, l'Armée secrète, fut reconnue pour 54.314 membres comme résistant armé par l'Etat belge. Au final, plus de 4.000 membres sont morts en prison ou furent exécutés.

Parmi les membres de l'Armée secrète ont servi des chefs mais aussi des membres de groupes de sabotage, de comités d'accueil lors de parachutages, des agents parachutés et surtout beaucoup d'aides. Ces derniers s'occupaient, souvent et sans contrepartie, du ravitaillement, de l'asile (notamment de ceux qui refusaient le travail forcé et qui étaient donc embauchés dans des fermes) et de la protection. Il est justifié d'accorder aussi une mention spéciale aux nombreuses femmes qui ont risqué (et parfois perdu) leur vie en passant les courriers ainsi qu'à celles qui ont aidé au codage des messages radio, rendant d'incalculables services à la Résistance et à la Patrie.

REMEMBER '40-'45

60 ans après la guerre, un mois pour se souvenir

Le 8 mai 1945 à 23h01, l'armée allemande capitulait sans condition. Un terme était mis, en Europe, à cinq années d'un conflit qui a fait entre 40 et 60 millions de victimes.

Soixante ans après, alors que les témoins directs se font de plus en plus rares, il est primordial de garder à l'esprit que le monde de libertés que nous connaissons aujourd'hui est le legs des combattants d'hier.

Du 10 avril au 8 mai 2005, la commune de Jette se souvient de la Seconde Guerre mondiale. Les jeunes et les moins

jeunes ont un mois pour se (re)plonger dans la réalité de l'occupation. Quatre semaines pour découvrir ce qu'était le quotidien des habitants d'un pays assiégé. Vingt-neuf jours pour se souvenir des sacrifices et des privations qu'engendre une situation de guerre.

Au fil de trois expositions, deux conférences, une visite guidée et une reconstitution de campement militaire, ce sont cinq années d'une réalité éprouvante qui sont mises en lumière.

Des témoins près de nous. La seconde guerre mondiale s'est achevée il y a soixante ans. Par la force des choses, il devient de plus en plus difficile de recueillir des témoignages. Les rangs des observateurs de première ligne, des témoins directs du conflit, s'éclaircissent plus ou moins rapidement. Les jeunes de '40 qui ont survécu au nazisme ne peuvent lutter contre l'oeuvre du temps. Il reste néanmoins des personnes capables de transmettre ce qu'elles ont vécu; certaines de ces personnes ont établi leur domicile à Jette.

EXPOSITION



"De la résistance à la délivrance"

Au coeur de la Demeure abbatiale de Dieleghem, la commune de Jette propose une exposition articulée autour de deux thèmes principaux:

- La vie de tous les jours de la population civile pendant l'occupation et à la libération: la pénible réalité des rationnements, la vie à l'école, le quotidien de la capitale occupée illustré par des documents photographiques.

- La résistance aux occupants: évoquée au travers d'exemples de la presse clandestine, de l'explication des multiples noms de rues et de monuments de la commune.

Ces deux thèmes seront richement illustrés par des documents d'époque et des photographies.

L'intérêt pédagogique de cette exposition est renforcé par l'apport du Centre d'Etudes et de Documentation "La Mémoire d'Auschwitz" qui prête une partie de son exposition "L'Univers concentrationnaire et la politique nazie d'extermination dans leur contexte historique 1941-1945", consacrée à la vie dans les camps, la spoliation des prisonniers et la récupération de leurs biens, l'extermination par le travail, les différents camps de concentration et la résistance dans les camps.

De la résistance à la délivrance **Du 10 avril au 8 mai**

Du mardi au vendredi: de 14h à 17h
Les samedis et dimanches: de 10h à 18h
Fermé les lundis, le dimanche 1er mai et le jeudi 5 mai

A la Demeure abbatiale de Dieleghem -
rue J. Tiebackx 14, 1090 Jette
Infos: 02/479.00.52

Du côté de l'armée US: Lucien Mangin

Lucien Mangin avait 16 ans lorsque la guerre a commencé. Entre la distribution de mots d'ordres dans le public, les sabotages des moteurs des véhicules allemands avec les copains et la libération armée de l'hôpital Brugmann, sa volonté de résistance s'est affirmée relativement tôt. Suite à son intégration dans l'armée secrète, ce Schaarbeekois de naissance a vu son bataillon de volontaires (le 21ème bataillon de fusiliers) incorporer à la XVème armée US de Patton. Lui et les membres des 4ème, 5ème, 16ème et 21ème bataillons belges ont été envoyés au sud de Bastogne pendant l'offensive des Ardennes où ils ont été placés en deuxième ligne, assurant la relève des combattants épuisés. Il est clair qu'il a joué son rôle dans le combat pour notre liberté. Pendant qu'il relate ses souvenirs, le drapeau belge claque dans le vent.

Bon pied, bon oeil

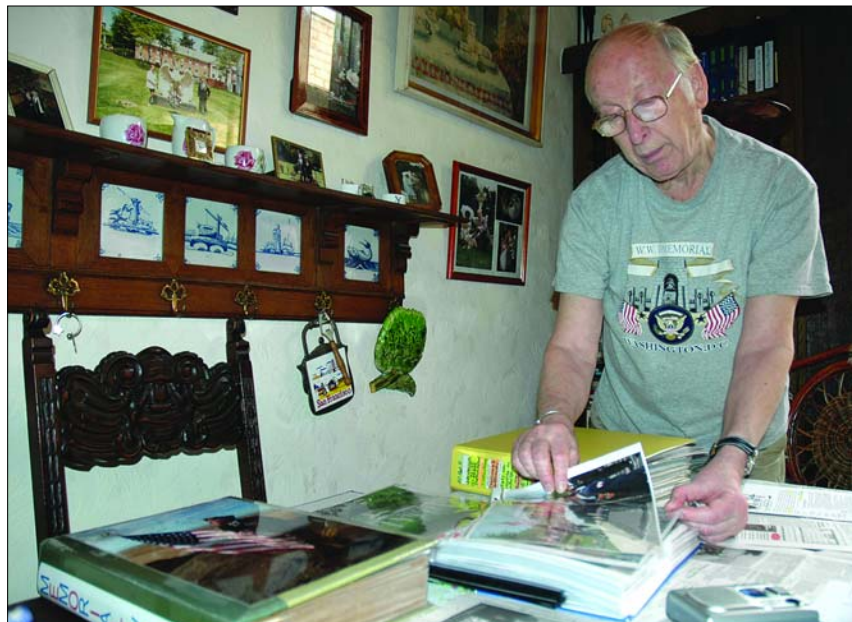
Lorsqu'il s'agit d'évoquer les réunions de vétérans, Lucien Mangin ne tarit pas d'éloges sur l'organisation des cérémonies d'hommage rendues par les Américains. En mai 2004, son bataillon et d'autres vétérans belges ont été invités à assister à l'inauguration du National World War II Memorial à Washington. Ce monument, dont la construction fut approuvée par le président Clinton et l'inauguration assurée par le président Bush Jr., est dédié à tous ceux qui ont servi pendant la deuxième guerre mondiale. Il honore les vétérans

militaires et civils ainsi que l'idéalisme qui poussa les nations à prendre les armes. C'est avec beaucoup d'émotion que Lucien Mangin raconte ce voyage aux Etats-Unis. C'est surtout le faste avec lequel ils ont été reçus qui l'a impressionné: des milliers de personnes venues rendre hommage aux survivants et des soldats américains portant devant eux le drapeau belge lors du dépôt de gerbes de fleurs sur la stèle belge du cimetière militaire d'Arlington lui ont fait monter les larmes aux yeux.

Seul bémol: les anciens soldats ne furent pas autorisés à emmener leurs épouses. Or la plupart d'entre eux ayant des problèmes de santé, la présence de leur infirmière personnelle n'aurait pas été superflue. Cela n'a pourtant pas gêné outre mesure le sémillant octogénaire jetois. Cette visite de l'autre côté de l'Atlantique l'a d'autant plus ému que Lucien Mangin n'a pas l'impression que la Belgique ait accordé suffisamment d'attention à ceux qui sont tombés pour elle.

Que les jeunes sachent

C'est pourquoi, à 81 ans, Lucien Mangin s'inquiète du fait que les adolescents semblent ignorer la chance qu'ils ont de vivre aujourd'hui dans une Europe sans guerre, sans rationnement et sans peur au ventre. Content d'avoir pu emmener trois classes de lycéens belges à Washington, il estime qu'il est largement temps de sensibiliser les jeunes avant que tous les témoins directs n'aient définitivement disparu.



EXPOSITION



"60 ans déjà..."

La Croix-Rouge dans la tourmente"

Cette exposition montre le rôle joué par la Croix-Rouge dans le quotidien des civils et des militaires.

A l'origine d'une collection commencée en 1968 sur l'histoire de la Croix-Rouge et fort de son expérience et de ses succès précédents (il a collaboré à l'exposition "J'avais 20 ans en '45"), le Professeur Lucien Guillaume monte une nouvelle exposition. C'est à Jette que "60 ans déjà... La Croix-Rouge dans la tourmente" sera dévoilée pour la première fois en Belgique.

Vous pourrez y voir:

- comment la Croix-Rouge oeuvra à améliorer le quotidien des prisonniers de guerre et de la population éprouvée: des secours d'hiver, les réalités des restrictions alimentaires, les colis de prisonnier, la transmission de courrier, les livres, les trains sanitaires, ...

- les répliques exactes d'un centre médical identique à ceux qui existaient à Jette et d'une salle d'opération avec des mannequins habillés en costumes d'origine et du matériel (trousses de secours et pansements) d'époque.

- des affiches, photographies et documents de cette période, des tickets de rationnement, des pièces de correspondance royale, des photos de l'intervention des volontaires de la Croix-Rouge de Belgique lors des bombardements, des drapeaux et étendards, ...

60 ans déjà...

La Croix-Rouge dans la tourmente

Du 17 avril au 8 mai

Du lundi au vendredi: de 14h à 18h
Les samedis et dimanches: de 10h à 18h
Fermé le 1er mai et le 5 mai
Au Cloître de l'Eglise de la Madeleine -
avenue de Jette 225, 1090 Jette

Du côté de l'armée britannique: John Albert Bove

Si certains ont rejoint la résistance parce qu'ils ne voulaient pas rester inactifs face à la terreur et la barbarie, d'autres sont devenus des sortes de "héros accidentels", combattants par une étrange tournure du destin.

7 ans au lieu de 6 mois

En 1938, la Grande-Bretagne instaure le service militaire obligatoire pour les jeunes hommes. Ce service dure normalement six mois. En 1939, John Albert Bove s'en va accomplir son devoir de citoyen, pensant qu'il ne part que pour six mois. Malheureusement, cette année-là, la guerre éclate et son service de milicien de six mois se transforme en engagement de fait dans l'armée de sa gracieuse Majesté. Une armée qu'il quittera 7 ans plus tard!

En 1940, après quelques mois d'entraînement en Angleterre, les jeunes recrues sont envoyées pour se battre en France, dans la région de Rouen. Et c'est à partir de là que commence le long périple qui emmènera les soldats (et le milicien que John Bove était) des plages normandes jusqu'en Hollande, en passant par Lille, Arras et, bien sûr, la Belgique.

Un accueil magnifique

En 1944, lorsque les Britanniques

entrent dans Bruxelles, ils ont déjà pas mal de route derrière eux. Des dires de John Albert Bove, l'accueil en Belgique fut "magnifique". A tel point que les soldats de l'armée anglaise ont mis plus de 19 heures pour rallier la Normandie à Bruxelles: à tout coin de rue, la population en liesse emmenait les libérateurs pour leur faire la fête.

La plus belle fête, toutefois, c'est à Bruxelles qu'il la vécut. Le jour de l'entrée dans la capitale, il rencontra celle qui partage sa vie depuis maintenant cinquante-neuf ans. En effet, en arrivant à Jette, le destin voulut qu'il pose son regard sur la jeune Octavie Jacobs, fille des propriétaires du restaurant "L'Ancienne Barrière", et en tombe amoureux. Heureusement pour lui, le coup de foudre fut réciproque et leur histoire d'amour commença. Pourtant la



guerre n'était pas finie. L'armée britannique continua d'avancer vers Anvers et les Pays-Bas mais à chaque permission, c'est à l'Ancienne Barrière qu'il revenait.

Une fois la guerre terminée, il retourna dans son pays, rassurer sa famille et attendre son ordre de démobilisation. Il revint en 1946 épouser sa jeune fiancée belge. Ils ont tenu le restaurant familial pendant près de cinquante ans.

Plus jamais ça

Si sa participation à la seconde guerre

mondiale fut purement fortuite, résultat d'un mauvais timing, John Bove ne semble pas regretter son passage forcé dans l'armée. Certes, il a servi son pays non pas parce qu'il voulait le servir mais parce qu'il le devait. Mais les idéaux combattus méritaient de l'être. Si l'histoire venait à se répéter, John Bove affirme qu'il rempilerait tout en étant fermement convaincu que rien ne peut valoir une guerre.

EXPOSITION



"La libération de Bruxelles par les Britanniques"

La Belgique, "champ de bataille de l'Europe", compte de ce fait de nombreux amateurs d'histoire et de collectionneurs. Certains d'entre eux sont plus spécialement intéressés par les campagnes des forces armées de la Grande-Bretagne. Faut-il rappeler que les soldats d'outre-Manche, et leurs alliés du Commonwealth, vinrent par deux fois participer à la libération de la Belgique?

Pendant les deux guerres mondiales, des milliers de nos compatriotes rallièrent la grande île pour pouvoir continuer la lutte contre l'occupant. Soldats, aviateurs, marins et civils se rangèrent aux côtés de nos alliés pour libérer le sol national. L'association The Redcoats Society est née de l'intérêt et de la motivation de quelques Belges passionnés par l'histoire des "redcoats", du nom donné par les Indiens d'Amérique pour désigner, au temps de la colonisation, les soldats de sa très gracieuse Majesté.

Les membres de la Redcoats Society feront partager les objets de leur collection qu'ils ont mis des années à rassembler: photographies, uniformes de soldats britanniques et du Commonwealth, pièces d'équipements, armement, reconstitution d'un QG avec mannequins en uniforme d'officier et d'homme de troupe...

La libération de Bruxelles par les Britanniques

Du 23 avril au 8 mai

Du lundi au vendredi: de 14h à 18h
Les samedis et dimanches: de 10h à 18h
Fermé le 1er mai et le 5 mai
A l'Hôtel communal - place Cardinal Mercier 1, 1090 Jette

Une infirmière sous la neige et le feu: Augusta Chiwy

Depuis la terrasse de son appartement, au dernier étage d'un immeuble jetteois, Augusta Chiwy a Bruxelles à ses pieds. Ce n'est pourtant pas la hauteur de sa demeure mais sa forte personnalité qui l'ont fait s'élever hors de la masse pendant la seconde guerre mondiale.

A défaut d'être institutrice

En 1939, année où la guerre éclate, elle commence ses études d'infirmière à Louvain. A l'origine, elle voulait devenir institutrice mais, réalité d'un temps passé oblige, certains préviennent: "avec son teint hâlé, elle ne trouvera jamais de place!" Il est vrai que son père est Belge et sa mère originaire de la région des Grands Lacs. Elle ne se démonte pas. S'il lui est impossible de devenir institutrice,



ce, elle sera infirmière! Et puis, dans la famille, on a l'habitude du secteur médical: son papa est médecin-vétérinaire.

Après avoir achevé ses études, la jeune Augusta Chiwy regagne ses Ardennes pour retrouver son père. Rejoindre Bastogne en partant de Louvain constituait déjà tout un périple pour une jeune fille seule pendant la guerre. D'autant plus que l'uniforme d'infirmière n'était pas ce qu'il y avait de plus discret. Vaillamment, à force de culot et de détermination (elle a fait de l'auto-stop pour la première fois), elle parvient à rejoindre le domicile familial.

La bataille des Ardennes en direct

De fait, Augusta Chiwy se retrouve au centre de la bataille des Ardennes: elle a vécu l'encerclement de Bastogne et les offensives des belligérants. En décembre 1944, les combats font rage dans cette partie enneigée de Belgique. La jeune infirmière, sur demande d'une amie infirmière, Magy Lemaire, et d'un jeune médecin américain, décide d'aider volontairement l'équipe soignante. Dans un hôpital de fortune, ils soignent les blessés (soldats américains et civils belges) avec ce qu'ils ont sous la main.

Lorsque les Allemands bombardent la ville de Bastogne, la veille de Noël, c'est l'enfer qui se déchaîne sur terre: les explosions éclairent la ville comme en plein jour alors que c'est la nuit.

En tentant de se protéger, elle se dirige vers un abri souterrain où une religieuse lui bloque l'accès et lui déclare qu'"elle n'a rien à faire là". Cela ne la décourage pas, elle s'en va trouver refuge plus loin, du côté des soldats américains. La chance est visiblement avec elle ce soir-là: le bâtiment, où elle travaille normalement, qui abritait des blessés américains et une infirmière belge est bombardé. Augusta Chiwy y perd une trentaine de patients et son amie, Renée Lemaire. En janvier 1945, celui qui, par la force des choses fut son supérieur, le jeune médecin américain John Prior, s'en va en lui laissant ses coordonnées. Ils se reverront près de cinquante ans plus tard.

Elle a fait son travail

Installée à Jette depuis 44 ans, Augusta Chiwy ne semble pas retirer une fierté démesurée de ce qu'elle a fait. Elle a soigné des blessés sous les bombardements et les tirs croisés mais elle estime que cela fait partie du travail pour lequel elle a étudié. Jolie leçon!

“La fin de la guerre”

par le professeur Luc de Vos

C'est la vie des Belges lors de la deuxième guerre mondiale que le Pr. de Vos nous dépeindra tout au long de cette conférence. Des soucis quotidiens à la libération, en passant par la résistance et la collaboration, les camps, les privations et les tracas journaliers, Luc de Vos dressera une vue d'ensemble de la réalité de la guerre.

Auteur de plusieurs ouvrages sur la première guerre mondiale, Luc de Vos est une référence dans son domaine. Cet ancien colonel a fait l'Ecole de Cadets, l'Ecole militaire, l'Institut royal supérieur de Défense avant d'obtenir une licence en Histoire et un doctorat en Philosophie et Lettres.

Actuellement professeur ordinaire à l'Ecole royale militaire et professeur extraordinaire à la Katholieke Universiteit Leuven, il a le privilège de former à la fois les futurs officiers de l'armée belge et une partie non négligeable des futurs diplomates du pays. Il conduit actuellement des recherches sur la seconde guerre mondiale.

La fin de la guerre

par le Pr. Luc de Vos

Le lundi 18 avril à 20h

A la Salle communale des Fêtes - place Cardinal Mercier 10, 1090 Jette

“Le terrorisme international - La guerre mondiale du XXIème siècle?”

par le professeur Rik Coolsaet

Le terrorisme alimente aujourd'hui les conversations, provoque des réflexions, fournit chaque jour des sujets aux journaux d'information. En quatre ans, il semble avoir modifié la façon de penser la stratégie, les alliances et les relations internationales; à tel point qu'on peut affirmer qu'il existe deux mondes: avant le 11 septembre 2001 et après. Pourtant, le terrorisme tel qu'on se le représente maintenant n'est pas un phénomène né d'hier. A travers deux exemples, le terrorisme anarchiste de la fin du XIXème siècle et la vague de terrorisme panfasciste des années 1930, Rik Coolsaet montre que les actes criminels et l'internationalisation de la menace ne sont pas propres au XXIème siècle.

Ancien chef de cabinet adjoint du ministre de la Défense et du ministre des Affaires étrangères (1988-1995), Rik Coolsaet dirige actuellement le département 'Sécurité et Gouvernance Mondiale' à l'Institut Royal des Relations Internationales (Bruxelles). Il est également professeur de politique internationale et de politique étrangère belge à l'Université de Gand (UGent). Il a récemment publié: 'Le mythe Al-Qaida. Le terrorisme symptôme d'une société malade' (Bierges, Editions Mols, 2004).

Le terrorisme international - La guerre mondiale du XXIème siècle?

par le Pr. Rik Coolsaet

Le mardi 26 avril à 20h

A la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (niveau 2) - place Cardinal Mercier 6, 1090 Jette.

**LES 7 ET 8 MAI:
REVIVEZ LA LIBÉRATION**

SAMEDI 7 MAI 2005

Dès 15h, camp militaire avec véhicules, tentes et figurants en costume sur la place Cardinal Mercier.

DIMANCHE 8 MAI 2005

A partir de 9h, rassemblement d'une soixantaine de véhicules sur la place Cardinal Mercier.

A 15h30, défilé de militaires et d'engins motorisés au son de la cornemuse. Cortège d'anciens combattants.

Itinéraire: place Werrie vers place Reine Astrid via les avenues Carton de Wiart et de Jette. Ensuite, direction place Cardinal Mercier.

A 17h30, concert de la Société Royale Philharmonique de Jette sur la place Cardinal Mercier.



AVEC LA PARTICIPATION DE : PATTON DRIVERS (LEUVEN CENTRAAL), 101ST AIR BORNE (326TH ENGINEER), 101ST AIR BORNE (506TH INFANTRY PARACHUTISTS), DUTY FIRST, ANPCV (SECTION BRABANT), LES PARA-COMMANDOS (VRIENDEN ASSE), LE GROUPE "LIBÉRATION", THE REDCOATS SOCIETY ET THE GHENT DISTRICT HIGHLANDERS.

VISITE GUIDÉE**Le Fort de Breendonk**

Les activités de commémoration du 60ème anniversaire de la libération ont mis en exergue l'atrocité des camps nazis. Dans une volonté de sensibilisation, l'ASBL "Promotion de Jette" propose une **VISITE AU FORT DE BREENDONK le samedi 30 avril 2005.**

C'est le 20 septembre 1940 que les premiers détenus sont arrivés à l'ancien fort militaire belge. Au départ, ils étaient surtout des petits délinquants, des contrevenants aux mesures antijuives et des associés ("Asozialen"). Mais au fur et à mesure que la guerre s'est prolongée, le nombre d'otages et de résistants - les prisonniers politiques - n'a fait qu'augmenter. En quatre ans, plus de 3.500 personnes y ont été détenues; près de la moitié n'a pas survécu à la guerre. A Breendonk même, 185 prisonniers au moins ont été exécutés. Une salle de torture destinée à l'interrogatoire des détenus politiques, le "Bunker", est entrée en activité en 1942.

Outre l'isolement, les tortures et les exécutions, les détenus ont dû faire face aux privations et aux travaux forcés avant, pour la majori-

té d'entre eux, d'être déportés vers des camps allemands de concentration et de prisonniers.

Le visiteur du Mémorial national du Fort de Breendonk est confronté au site historique le mieux conservé et le plus impressionnant concernant la terreur nazie en Europe occidentale.

Le départ pour la visite du Mémorial national du Fort de Breendonk est fixé à 9h30 devant la gare de Jette, place Cardinal Mercier. Le retour est prévu pour 13h30 au même endroit.

Le port de bonnes chaussures de marche est recommandé pour cette visite souvenir qui dure approximativement deux heures.

Les adultes et les enfants paient le même prix de 5 EUR qui couvre l'entrée au fort. Le transport en autocar et un guide sur place sont offerts gratuitement. Les réservations doivent se faire rapidement car il n'y a que 100 places disponibles.

Les réservations et le paiement se font les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h et le jeudi de 13h à 16h auprès du service Animations de la commune (rez-de-chaussée - bureau 22) - rue Henri Werrie 18-20.

Le premier week-end du mois de mai s'achèvera en apothéose. Beaucoup de moyens seront mis en oeuvre pour recréer l'ambiance qui a régné à la libération et à l'annonce de la capitulation.

Les festivités commenceront le samedi 7 mai, avec l'établissement, sur la place Cardinal Mercier, d'un campement de l'armée américaine semblable à ceux utilisés lors de la deuxième guerre mondiale. Elle se poursuivra pour s'achever par un défilé de véhicules militaires d'époque par un cortège de vétérans le dimanche 8 mai.

Le 7 mai

Un campement militaire américain d'époque sera installé le dernier week-end de ce mois de commémoration. Dans l'après-midi, vers 15h, une vingtaine de véhicules américains et britanniques viendront stationner sur la place Cardinal Mercier et déposeront une quarantaine de figurants en uniforme qui dresseront des tentes et reconstitueront un campement de l'armée US. Ils y passeront toute la nuit avant de lever le camp le 8 mai.

Le 8 mai

Exposition en plein air de véhicules militaires

Dès 8h, une quarantaine de véhicules militaires viendront s'ajouter aux véhicules déjà présents sur la place Cardinal Mercier. Le public pourra les admirer et recueillir toutes informations à leur sujet. Une centaine de figurants en costume militaire seront alors présents. Le mois de commémoration s'achèvera par un défilé auquel participeront d'abord une dizaine de véhicules militaires et des groupes de soldats ainsi qu'une quinzaine de joueurs de cornemuse. Ces engins motorisés américains et britanniques partiront à 15h30 de la place Werrie, traverseront l'avenue Carton de Wiart et rejoindront la place Reine Astrid via l'avenue de Jette.

A leur arrivée sur la place Reine Astrid, vers 15h45, les participants au défilé militaire seront rejoints par un cortège officiel regroupant tant les autorités communales que les vétérans et les associations patriotiques. Ils se rendront vers le cimetière et le Monument aux Morts pour y rendre hommage aux soldats morts pour la patrie.

L'itinéraire emprunté passera par la rue Léopold 1er et le boulevard de Smet de Naeyer.

Ce même jour, à partir de 17h30, la Société Royale Philharmonique de Jette interprétera sur un podium dressé sur la place Cardinal Mercier de la musique des années '40.

Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

AVRIL 2005 N° 119

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

La maison communale déménage !

Le 13 juin, la nouvelle maison communale ouvrira ses portes au 100 de la chaussée de Wemmel. L'administration communale quitte donc ses locaux de la rue Henry Werrie pour s'installer dans une maison communale entièrement rénovée. Pour l'instant, une dernière touche est portée au bâtiment et à ses environs.

Le public aura la possibilité de visiter la nouvelle maison communale. Pendant la semaine du 9 au 13 mai, les habitants seront invités, par quartier, à venir découvrir La Maison communale en soirée. Les invitations pour cette visite seront bientôt dans votre boîte aux lettres. Vous trouverez plus d'informations sur la nouvelle maison communale dans le prochain numéro de Jette Info.

Budget 2005 approuvé

Page 6

Présentation de la deuxième phase du PCM

Page 7

Dring Dring 2005

Page 9

"Un voisin, une image" à la bibliothèque Mercier

Page 13



60 ans de paix ... en Europe occidentale

La commune de Jette, en partenariat avec plusieurs associations et mouvement, organise des expositions, des conférences et des manifestations en lien avec le 60ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe : « Remember '40-'45 ». Au-delà d'un anniversaire de convenance, les autorités communales ont voulu mener une action afin de mieux comprendre notre monde aujourd'hui.

En effet, à l'heure du débat sur sa prochaine constitution, nous considérons souvent un peu vite l'Union Européenne comme un acquis normal, un peu lassant même. Et pour bon nombre d'entre nous, principalement ceux de moins de quarante ans, cette Union Européenne fait partie intégrante du paysage institutionnel au même titre que notre Etat, nos Communautés ou nos Régions.

Il faut pourtant se rappeler que cette idée un peu folle – réunir des pays qui venaient de s'affronter dans une des guerres les plus destructrices de l'histoire ! – a été lancée dès le lendemain de la guerre et pensée ... au beau milieu de celle-ci.

Voilà donc une guerre curieuse qui, après avoir créé les pires atrocités, donne naissance à une des plus nobles projets : rassembler les nations dans la paix.

Mieux comprendre cela suppose de mieux comprendre les hommes et les femmes qui ont vécu ces années de conflits au quotidien, dans la souffrance, la privation mais aussi pour certains dans l'engagement et le dévouement, voire le sacrifice.

Le soixantième anniversaire de la fin de la guerre en Europe est une des dernières occasions de pouvoir se remémorer ensemble ces années sombres de notre histoire, en profitant du témoignage direct de celles et ceux qui l'ont vécu.

Il ne s'agit pas d'une complaisance malsaine à remuer les souffrances du passé. Il s'agit de retrouver les motivations, de retoucher les prises de conscience, de ressentir à nouveau les indignations de celles et de ceux qui vont dès le lendemain de la guerre, à leur niveau, construire ce monde que nous connaissons aujourd'hui. Cela nous sera certainement profitable pour construire celui de demain.

Sachez enfin que le 20 avril, la Princesse Astrid profitera de l'exposition consacrée au rôle de la Croix-Rouge pendant la guerre pour rendre visite à notre commune et au siège européen de Médecin Sans Frontières, rue Dupré. Réservez-lui bon accueil.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

Un budget pour l'exercice 2005 approuvé

Le mercredi 2 mars dernier se tenait, à l'étage 2/3 de l'Hôtel communal, le conseil communal de Jette.

Les élus locaux devaient se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour: création/suppression de zones de livraison à plusieurs endroits de la commune, organisation générale du second semestre des "Cours communaux de promotion sociale J.L. Thys", travaux dans des bâtiments appartenant à la commune,... Ceux-ci ont toutefois été quelque peu éclipsés par le gros dossier de la soirée: l'approbation du budget pour l'exercice 2005.

Une gestion prudente

Le budget de la commune a été présenté par Werner Daem, échevin des Finances. Le plan financier a fait apparaître le sous-financement des communes dont Jette. Les localités du Nord-ouest de Bruxelles sont désavantagées par la répartition du Fonds des communes. Le nouveau gouvernement bruxellois a octroyé une dotation spéciale de 250.000 EUR pour parer à cette iniquité.

Le budget 2005 en chiffres

Dépenses (en EUR)	
Personnel	31.006.639,49
Fonctionnement	4.136.388,17
Transferts (zone de police, CPAS,...)	14.317.021,66
Dette	5.473.522,65
Total	54.933.571,97
Recettes (en EUR)	
Prestations	1.908.840,41
Transferts (recettes additionnelles, fonds des communes,...)	47.725.020,19
Dette	3.023.294,00
Total	52.657.154,60
Prélèvement réserve	2.276.417,37
Résultat	0,00

Les postes de dépenses sur lesquels la commune exerce un contrôle ont été maîtrisés voire même diminués. Par contre, les dotations comme celle dont bénéficie la zone de police pèsent lourd dans le budget sans qu'il soit possible d'y faire quoi que ce soit. Si des remarques quant à la faisabilité de l'équilibre du budget ont été soulevées, il a surtout été démontré que ce budget est, comme l'année passée, prudent tout en essayant d'assurer des services et bien-être à la population.

Le montant des investissements s'élèvera à 6.394.451,19 EUR. Deux millions d'euros seront consacrés aux bâtiments de la commune; le nouveau centre administratif ainsi que le chan-

tier du 178 rue Jules Lahaye représentent près de la moitié de cette somme.

Cette année encore, le cadre de vie des Jettois constitue l'essentiel des préoccupations en matière d'investissement: 2.650.000 EUR sera réservé à l'aménagement et à la rénovation de voiries (sécurisation du croisement des rues Volral, Reniers et chaussée de Dieleghem, aménagement de la chaussée de Wemmel, entre autres).

Le budget pour l'exercice 2005, dont l'équilibre a été atteint en puisant dans le fonds de réserve, a été approuvé. L'année à venir s'inscrira donc dans la continuité d'une politique de rigueur. Une politique qui tient néanmoins compte des priorités sociales alors même que Jette n'est pas suffisamment riche pour bénéficier de revenus importants en additionnels, ni suffisamment pauvre que pour bénéficier de programmes d'aide (en provenance de la Région de Bruxelles-Capitale, des Communautés ou de l'Etat fédéral).

Des allocataires de tous bords

Mireille Francq, présidente du Centre Public d'Action Sociale de Jette a présenté la politique générale du CPAS. Dans son introduction, elle a affirmé que le CPAS est un bon élève: il est resté, cette fois encore, dans les marges du plan quinquennal 2003-2007 de l'accord avec la Région de Bruxelles-Capitale. Un exercice de plus en plus difficile à réaliser dans la mesure où le CPAS est lié à des phénomènes extérieurs qui ont une influence directe sur le déficit de l'institution: augmentation du revenu minimum d'intégration, hausse des salaires des fonctionnaires, impact des emprunts relatifs à la construction du bâtiment administratif et rénovation du Home.

L'intervention communale s'élève en tout à 6.541.869 EUR (soit près de 152 EUR par Jettois).

Il est ressorti de l'exposé de Mireille Francq que la paupérisation suit son cours à Bruxelles. Les gens qui frappent aux portes du CPAS ne sont plus les marginaux que l'on imagine. Pensionnés, chômeurs, handicapés mais également des salariés et des personnes endettées sollicitent de plus en plus le CPAS. Une des causes évoquées est l'augmentation des loyers d'habitation: 2/3 voire 3/4 du budget familial y est consacré alors que la règle voudrait que ce poste de dépense n'emploie qu'1/3 des revenus d'un ménage.

Le budget pour l'exercice 2005 du Centre Public d'Aide Sociale de Jette a été approuvé.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie 18-20
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

Horaires des services communaux

Services Population, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Service Etat civil : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf Chômage : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette
Tél.: 02/421.70.90/91

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 13 avril 2005 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics.

Deuxième phase du plan communal de mobilité présentée

La deuxième phase du plan communal de mobilité (PCM) a été présentée aux Jettois lors de deux séances d'information, les 17 et 22 février derniers. Après la première phase, pendant laquelle on a étudié et analysé la situation actuelle, la deuxième phase propose différents scénarios de mobilité à Jette. Quelque 60 personnes intéressées ont répondu à l'invitation et ont découvert les possibilités de mobilité proposées.

L'échevin de l'Espace public et de la Mobilité Jean-Louis Pirottin a présenté cette deuxième phase du PCM avec le bureau d'étude BRAT. Les associations pour l'environnement, Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRal) et Inter-Environnement Bruxelles (IEB), ont interrogé les personnes présentes sur leurs besoins, idées et agacements.

Le but du PCM est de parvenir à une mobilité durable à Jette. Concrètement, la commune de Jette souhaite, dans la limite de ses compétences, réorganiser les déplacements de personnes et de biens de manière cohérente, améliorer l'accessibilité (y compris des parkings), accroître la sécurité en limitant les risques d'accident et arriver à un meilleur confort de la route.

La deuxième phase du PCM a mis en lumière les points difficiles concernant la mobilité dans notre commune et les manières d'y remédier. Une avenue Woeste plus sûre, une instauration réfléchie de zones 30, un élargissement du réseau de pistes cyclables,

la mise en place de parkings payants dans les zones commerçantes... Ce ne sont que quelques propositions du PCM. Elles seront concrétisées lors de la troisième et dernière phase du plan de mobilité. Une phase dans laquelle les Jettois aussi seront étroitement impliqués.

Après sa présentation par le bureau d'étude, le scénario du PCM a été transmis aux personnes présents par les associations BRal et IEB. A l'aide de six cartes spécifiques - "hiérarchie des voiries", "principes généraux d'intervention", "parking", "transports en

commun", "cyclistes" et "piétons" - les Jettois ont pu donner leur opinion.

Celles-ci citaient surtout des propositions ou des problèmes précis et détaillés. Le carrefour dangereux entre la rue Lahaye et l'avenue des Démineurs devrait être adapté, une campagne de sensibilisation sur le parking payant devrait être lancée auprès des commerçants, les abords de la gare devraient être revalorisés, la continuité du réseau cyclable devrait être assurée, les traversées de piétons sur les voies prioritaires devraient

être plus sûres... L'éventail de propositions était étendu et à prendre en compte.

Ces séances d'information et autres contacts fructueux avec les habitants permettent à la commune de ne pas perdre de vue la réalité du terrain dans la mise en oeuvre du Plan Communal de Mobilité.

La commune s'est fixé pour but de parvenir à une mobilité durable au sein de notre environnement urbain. La collaboration et l'investissement des Jettois en augmenteront les chances de succès.

L'administration communale déménage !

Le déménagement de la maison communale se fera du 7 au 10 juin. L'administration communale sera fermée les 9 et 10 juin. Le public aura l'occasion de visiter le nouveau bâtiment. Dans la semaine du 9 au 13 mai, les habitants seront invités, par quartier, à venir découvrir en soirée la maison communale. Vous trouverez bientôt les invitations dans votre boîte aux lettres. Vous trouverez, en outre, tous les renseignements concernant notre nouvelle maison communale dans les prochains Jette Info.

Les services techniques déménageront pendant la semaine du 11 avril vers le Centre technique, rue Dupré 113. L'inauguration du CTC aura lieu le 21 avril. Les riverains du centre technique pourront également le visiter.

LA NOUVELLE MAISON
COMMUNALE
OUVRIRA SES PORTES
À partir du 13 juin

Au 100 de la chaussée
de Wemmel



Suppression des timbres fiscaux pour le permis de conduire

Depuis le 31 mars 2005, il n'est plus nécessaire de payer des timbres fiscaux pour demander un permis de conduire. Lors de l'introduction d'une demande de permis de conduire (définitif ou provisoire) ou d'une licence d'apprentissage, il est désormais possible de payer par virement ou paiement électronique.

De cette manière, le demandeur paie la rétribution directement à la commune. Cette disposition est la règle depuis le 31 mars mais une période de transition d'un mois court. Le paiement à l'aide de timbres fiscaux est donc accepté jusqu'à la fin du mois d'avril.

Un projet de mariage ? A vos agendas !

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2005, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 6.5.2005, le vendredi 22.7.2005, le lundi 31.10.2005, le mercredi 2.11.2005, le samedi 24.12.2005, le lundi 26.12.2005 et le lundi 2.1.2006.

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Les vols de voitures en baisse dans la zone de police

La zone de police Bruxelles-Ouest (Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Koekelberg) a, ces derniers mois, accordé une attention toute particulière à la criminalité automobile. L'approche vigoureuse paie. En deux ans, le nombre de sac-jackings a été réduit de moitié et le nombre de car-jackings est tombé de près de 70%.

Ce que l'on appelle la criminalité automobile représente une part importante de la criminalité enregistrée à l'intérieur de notre zone de police. Afin de mettre un stop aux vols de voitures et de sacs, la police a décidé de passer à une approche plus musclée et préventive. Grâce aux hommes supplémentaires, la police est plus présente. De plus, la présence de caméras de surveillance permet à la police de réagir plus rapidement et préventi-

vement.

En deux ans, le nombre de vols de voitures a chuté de 14%, passant de 3.500 à 2.400 faits. Parmi ces vols, certains actes spécifiques attirent plus particulièrement l'attention des policiers: il s'agit des car-jackings. Ces vols de véhicules qui sont commis en pleine rue avec usage de violence et/ou menaces. Ces car-jackings ont diminué de 68,2% sur une période de deux ans, passant 63 à 20 actes.

La lutte contre les vols de sacs constitue également une priorité dans notre zone de police. Après que 901 vols de sacs aient été perpétrés en 2002, les policiers ont analysé où et quand frappaient le plus souvent les voleurs pour se concentrer plus spécifiquement sur les endroits à risque. Avec succès, car le nombre de vols de sacs à main a été divisé par deux pour

se chiffrer à 446. Sur près de deux ans, 144 auteurs de faits ont été identifiés dont 88 ont été placés à disposition du parquet. Cette année, une série d'opérations supplémentaires, impliquant chacune jusqu'à 30 agents de police, seront exécutées.

A Jette, il semble que le carrefour entre le boulevard de Smet de Naeyer et la chaussée de Jette soit très à la mode pour les sac-jackers. Ils espionnent même les clients de la banque (distributeur de billets).

Rester attentif est de rigueur. La police poursuit la lutte contre cette forme de criminalité, notamment en augmentant le nombre des patrouilles quotidiennes dans les quartiers visés et en affinant une approche stratégique avec des équipes de recherche spécialisées et ciblées.

Nettoyage de printemps, l'Ale peut vous aider

Voilà les beaux jours qui reviennent. Avec l'arrivée du printemps nous ressentons souvent ce besoin de sortir de notre tanière, de mettre de l'ordre et d'effectuer ce petit ou grand nettoyage de printemps. Mais certaines tâches nous prennent trop de temps, demandent trop d'efforts, pourquoi dès lors ne pas demander l'aide de prestataires Ale.

Dans le jardin, l'Ale peut vous fournir un coup de pouce pour déblayer les feuilles mortes, enlever les mauvaises herbes, couper les branches mortes, nettoyer la terrasse à fond, vider les pots de terre...

Dans le grenier ou la cave, les prestataires Ale peuvent vous aider à déplacer les objets encombrants, mettre dans les caisses ou déblayer la pièce.

Attention: les travaux effectués ne peu-

vent entrer en concurrence avec les professionnels.

Comment procéder?

Si vous désirez faire appel aux services d'un prestataire Ale, rien de plus facile: vous complétez 2 formulaires jaunes de l'Ale et les lui renvoyez. Votre inscription sera enregistrée pour une période d'un an, dès que vous aurez réglé un droit d'inscription de 7,45 euro.

Vous pouvez payer ce droit d'inscription à votre meilleure convenance: soit par virement bancaire au compte n° 001-2977430-91 de l'Ale, soit dans les bureaux en argent liquide ou par Bancontact.

Toutefois si vous êtes VIPO ou si vous bénéficiez d'une aide sociale, vous serez dispensé de ce droit d'inscription contre remise d'une attestation.

Toute l'équipe de l'Ale reste à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous aider à compléter vos documents. L'Ale peut vous fournir également sa brochure d'informations et les documents nécessaires pour vous inscrire. Les bureaux de l'Ale sont ouverts tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h.

Pour tous renseignements, contactez l'Ale au 02/423.19.10.

L'Ale, votre alliée

ALE de Jette :
rue Vandenschriek 77
- 1090 Jette
- tél. :
02/423.19.10/11/12/13
- fax : 02/423.19.15
- courriel : ale.pwa@skynet.be
- président : W. Daem

L'entreprise et sa sécurité

Les entreprises constituent souvent une cible appréciée des petits délinquants. Du placement de caméras à l'installation d'un système d'alarme, beaucoup de commerces bruxellois prennent différentes mesures pour assurer leur sécurité. Le ministère de l'Intérieur et le Service public fédéral Finances aident les entreprises dans la promotion de leur sécurité.

Les indépendants (commerçants, professions libérales, etc) et les PME constituées sous forme de sociétés peuvent bénéficier d'avantages fiscaux en appliquant des mesures de sécurisation. Ces investissements doivent être recommandés par un

conseiller en technoprévention. Le but des mesures prises est de stimuler les entreprises et les professions libérales à sécuriser les locaux professionnels, les biens, les produits et les investissements; réduisant ainsi les risques de cambriolage. La déduction fiscale augmente de 10% passant ainsi de 3,5% à 13,5%. Cela signifie qu'en plus des amortissements ordinaires pour les investissements en sécurisation, les contribuables concernés bénéficient d'une exonération complémentaire de 13,5% du montant de l'investissement.

Exemple concret. Si, en tant qu'indépendant, vous investissez 12.000 EUR

dans un système de sécurité. Cet investissement est amortissable en 5 ans. Votre taux marginal d'imposition à l'impôt des personnes physiques est de 50%. Cela signifie une réduction supplémentaire de la base imposable de 10%, soit 1.200 EUR. Dans le cas d'un taux marginal d'imposition de 50%, cela entraîne un gain fiscal de 600 EUR (1.200 EUR X 50%).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser directement au Service public fédéral Finances, Hans Secelle - tél.: 02/210.24.53 of www.minfin.fgov.be.

Enquête sur les besoins des personnes avec un handicap

Premier pas vers une politique sociale d'intégration des moins valides

En décembre 2001, la commune de Jette a signé une charte pour l'intégration des personnes handicapées. Le but était d'obtenir le label "Handycity". Ce label tient compte d'une approche large de la problématique. La Commission communale de la Personne Handicapée, sous l'égide de l'Echevin des Affaires sociales André Liefferinckx, constitue la force motrice derrière cette politique qui vise à rendre tous les services accessibles aux personnes avec un handicap.

La première étape pour l'obtention de ce label était une vaste enquête destinée à établir les problèmes et les besoins des personnes avec un handicap. Cette enquête, réalisée à l'occasion du marché de Noël, évaluait la situation actuelle et suggérait les futures priorités. Les gens qui y ont participé étaient essentiellement des professionnels, des gens qui sont en contact avec des per-

sonnes handicapées dans le cadre de leur profession, ainsi que des proches de personnes handicapées. Les questions étaient basées sur la Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée. Il est ressorti de cette enquête que beaucoup de problèmes se posent pour les personnes avec un handicap. Ce sont surtout l'embauche, l'accueil de la petite enfance, la politique sociale, la nature, le parking, le logement social et l'information qui sont largement déficitaires par rapport aux demandes et aux besoins.

Il semble que la sensibilisation, les organes de consultation de la personne handicapée, le droit à la différence et l'égalité des chances fonctionnent bien. L'enquête a aussi montré que les participants accordent la plus grande importance à ces points ainsi qu'aux transports en commun.

Il reste encore beaucoup de choses à accomplir sur le plan de l'organisation pratique en faveur des personnes handicapées: le parking, l'accueil extra-scolaire et des logements sociaux adaptés. La Commission communale de la Personne Handicapée dressera un plan d'action sur base des résultats de l'enquête afin de donner aux personnes avec un handicap le cadre de vie auquel elles ont droit. C'est dans le courant de l'année 2006 qu'on saura si le label "Handycity" est accordé à notre commune. Dès à présent, des propositions concrètes sont élaborées, Jette Info vous tiendra informé de toute initiative.

Pour vous procurer un exemplaire de la Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée, regardez le site internet de la commune:
http://www.jette.be/fr/05_social/handic.htm.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE: UN SALON À TOURS ET TAXIS

"Entrez et repartez avec un job ou un stage", tel est l'optimiste concept du premier Salon National du Job d'étudiant, du Stage et du Premier Emploi. Né de l'initiative conjointe des quotidiens La Libre Belgique et La Dernière Heure, cet événement ouvrira ses portes du 15 au 17 avril 2005 sur le site de Tours et Taxis (au coin de la rue Picard et de l'avenue du Port).

Ce salon doit mettre en présence, d'un côté, des jeunes francophones et néerlandophones de 15 à 25 ans de tout niveau d'études en quête d'une première expérience professionnelle (job d'étudiant, stage, premier emploi) en Belgique ou à l'étranger et, de l'autre, des entreprises, associations, institutions belges (en Belgique ou ailleurs) à la recherche de jobistes, stagiaires ou de jeunes diplômés.

Avec une prévision de 10.000 offres potentielles de jobs d'étudiants, de stages ou de 1er emploi, le site de Tours et Taxis sera, indiscutablement, "the place to be" pour tous les jeunes qui veulent débiter une carrière.

Salon Jobs 2005

Du 15 au 17 avril

10h - 18h

Tour & Taxis

Entrée: 2 EUR

Info: www.letremplin.be/jobs2005

Société Royale Philharmonie
de Jette

FESTIVAL DE MUSIQUE

Dimanche 17 avril 2005

Eglise Sainte-Claire
Avenue De Heyn 102 à 1090 Jette

Avec la participation de:

**15h: "Fanfare Ouvrière des
Deux-Houdeng" Houdeng-
Goegnies**

**16.15h: "Royale Harmonie
Saint-Joseph" Braine-le-Comte**

**17.30h: "Harmonie Royale
Sainte-Cécile" Humbeek**

Accès gratuit

**Info: Jacques Wouters,
tél.: 02/478.12.59.**

Solidarité au collège Saint-Pierre et à l'école Van Asbroeck

Chaque année, une équipe "Solidarité" du collège Saint-Pierre de Jette planche sur divers projets à vocation humanitaire. Il y a quatre ans, un projet de coopération avec la Fondation du Père Damien était retenu. Un professeur et une élève du collège s'envolaient pour le Bangladesh. Ils en sont revenus convaincus qu'ils devaient prendre en charge l'organisation d'une opération massive au sein de leur établissement. Ils ont commencé par sensibiliser les 1.260 élèves du collège qui se sont montrés réceptifs et engagés: depuis 2002, ils vendent des marqueurs au profit de la

Fondation Damien qui lutte contre la lèpre et la tuberculose dans les pays du tiers-monde.

Cette année, le collège Saint-Pierre de Jette a établi un nouveau record: les élèves sont parvenus à récolter 28.000 euros! Soit le coût de 700 traitements antibiotiques pour guérir la lèpre ou la tuberculose. Grâce à leurs talents de vendeurs, 700 malades seront donc soignés.

Un pari gagné à plus d'un titre: non seulement de l'argent a été récolté pour une action humanitaire mais en plus l'ampleur de la mobilisation a prouvé que la

sensibilisation des élèves est bien passée. Il était, en effet, important pour le corps enseignant de faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans un environnement privilégié.

Quand on l'interroge sur la couverture médiatique recueillie par le record établi, le directeur répond modestement: "On le fait pour l'opération en elle-même, pas pour la publicité dont nous n'avons pas besoin."

Les élèves de l'école Van Asbroeck se sont également investis dans une action de solidarité. A la fin du mois de janvier, ils

ont vendu plus de 700 gaufres maison et du chocolat chaud lors du marché dominical. Cela en faveur de l'action Tsunami 1212. A l'école, les élèves ont fait eux-même plus de 650 gaufres dans les moules qu'ils avaient ramenés de leur maison tandis qu'une maman motivée en a cuit 100 supplémentaires. Ces gaufres étaient vraisemblablement au goût des visiteurs du marché car elles furent toutes vendues avant la fin de la journée.

La solidarité n'est décidément pas un vain mot pour la jeunesse jettoise.

Une animatrice à l'école Blangchard

L'enthousiasme dont font preuve les animatrices de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente est communicatif. Béatrice Ryckmans, la directrice de l'école Clarté (et de sa section maternelle, l'école Simone Blangchard) est ravie de ce qui a été fait depuis le mois de septembre 2004. C'est, en effet, lors de la dernière rentrée scolaire qu'une animatrice de la Ligue a commencé une série d'activités destinées aux parents des petits élèves de l'école Simone Blangchard, avec le soutien de l'ancien directeur Luc Gewalt et de l'échevin de l'Enseignement Didier Paternotte.

Pour une meilleure communication

Partant du principe que l'école et les parents sont partenaires dans l'éducation des enfants, la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, créée à Bruxelles il y a une dizaine d'années, travaille à pallier les différents problèmes de communication qui peuvent survenir entre ces partenaires. Cela est particulièrement vrai en milieu populaire où l'on constate, d'une part, que les parents ont parfois peur de s'adresser au corps enseignant et que, d'autre part, les enseignants peuvent parfois eux aussi avoir des idées préconçues sur les parents de leurs élèves.

Dans le but de "faciliter la communication entre l'école et les familles en milieu popula-

re multiculturel", l'animatrice a donc mis en place plusieurs actions avec les enseignants de l'école Simone Blangchard. Une fois par mois, des accueils sont organisés en classe. Cela signifie que pendant toute une matinée, les parents, après une petite prise de contact autour d'une tasse de café, peuvent rester et suivre le déroulement d'une classe de maternelle. Il est apparu que les parents sont souvent surpris de voir comment leur enfant évolue lorsqu'ils ne sont pas là. Cela permet aussi de se rendre compte que l'on ne fait pas que jouer en maternelle, on y apprend aussi. D'où l'importance d'emmener régulièrement son enfant à l'école.

Une "rencontre parents" a lieu une fois par semaine pour donner la possibilité aux parents de recevoir des informations sur l'école mais également sur le développement de l'enfant, la vie associative de la commune, la santé... Ces rencontres permettent de partager les vécus et les compétences sur la base d'une participation spontanée des parents. Ainsi, une maman, fan de photographie, s'est proposé d'initier les autres mères au "scrapbooking" (nouvelle tendance à la mode qui consiste à personnaliser ses albums photos en y collant gommettes, dessins, légendes humoristiques, rubans et plus si on veut), une autre veut leur faire faire de la musique, des ateliers de couture et de cuisine sont demandés... Bien que ces activités s'adressent à tous les parents, ce sont les mamans qui y



participent. Les pères se déplacent pour les accueils en classe mais laissent les "rencontres parents" aux femmes.

La vie hors de l'école

Des cours d'alphabétisation en français sont également donnés. Cela résulte toujours de l'idée que les parents, pour bien participer à l'éducation de leurs enfants, doivent connaître des rudiments de français. Il importe, en outre, de tisser des liens sociaux avec l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement scolaire.

L'école Simone Blangchard est la seule école de Jette où la Ligue de l'Enseignement

et de l'Education permanente est présente.

Actives dans les écoles de l'agglomération bruxelloise, les animatrices de la Ligue, issues de tous les horizons (licenciée en psychologie, assistante sociale,...) se déplacent vers les parents qui éprouvent quelques réticences à venir et assurent que "tout se construit en fonction des partenaires. Tous les projets - il y en a 18 - sont différents selon les attentes et les apports de chacun(e)."

Info: La Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente. Tél.: 02/511.25.87 ou 02/512.97.81. Mail: info@ligue-enseignement.be Inernet: ligue-enseignement.be

Dring Dring 2005: Mes courses ? A vélo

Sous le thème "Mes courses? A vélo", l'action Dring Dring a pour but d'inciter les cyclistes expérimentés et débutants à utiliser leur deux-roues, le moyen de transport sain et écologique par excellence. La semaine de vélo de Dring Dring 2005 aura lieu le dimanche 1er mai avec la Fête du vélo, tout le monde se rendra "A vélo au travail" le mardi 3 mai et plus de 4000 écoliers iront "A vélo à l'école" le mercredi 4 mai.

Dimanche 1er mai - Fête du vélo et grande Véloparade au Parc du Cinquantenaire de 10h à 18h

La Fête du vélo constitue un moment de famille convivial où toutes les conditions sont réunies pour se mettre en selle.

- **vélotours guidés pour adultes et pour enfants (avec un tour guidé vers les marchés et des conseils sur " com-**

ment faire ses courses à vélo ? ")

- **contrôle technique de la bicyclette avec l'aide par Touring Secours**
- **gravure antivol**
- **infos aux stands mobilité**
- **bourse du vélo d'occasion**
- **atelier de réparation du vélo**
- **expo des marchands de vélos : vélos neufs et accessoires pour faire ses courses**
- **défilé de cyclistes quotidiens qui équipent leur bicyclette pour faire leur shopping**
- **terrasse des cyclistes et animations pour les enfants**
- **marché de produits bio et locaux**

Départ à 17h de la Grande Véloparade qui parcourt Bruxelles en fanfare et en couleurs.

Mardi 3 mai - A vélo au travail et balade à travers la commune.

Le jour pour se rendre au travail à vélo. Entre 7h et 9h30, des petits-déjeuners accueillent les cyclistes à différents endroits de la Région de Bruxelles-Capitale. (Pour la liste, consultez: www.provelo.be). En outre, 19 balades sur le temps de midi démarrent de chaque maison communale et passent par des noyaux commerciaux où il est pratique de faire ses emplettes sur le temps de midi. A Jette, le départ est donné à 12h à la maison communale (place Cardinal Mercier) pour une balade en groupe le long du centre commercial de la commune. Après une heure d'efforts, il est possible d'apprécier un dring-drink offert par la commune et un picnic au Parc de la Jeunesse. La participation peut être individuelle ou par entreprise.

Pour infos et inscriptions: le conseiller en mobilité - tél: 02/421.42.09.

Mercredi 4 mai - A vélo à l'école

Le mercredi 4 mai, plus de 4.000 écoliers de cinquième et sixième années iront à l'école en vélo. Accompagnés de leurs professeurs, ils apprennent à découvrir leur commune à bicyclette. Soyez donc doublement prudent si vous prenez votre auto ce jour-là.

A Jette, les écoles participantes sont: Sacré-Coeur, Poelbos et Vande Borne.

La Région de Bruxelles-Capitale décerne le "Guidon d'or 2005". Ce prix permet aux écoles de remporter 1000 EUR pour leur projet vélo.

Renseignements:

Philippe Caudron, conseiller en mobilité - tél: 02/421.42.09 - e-mail: phcaudron@jette.irisnet.be ou sur le site internet: www.provelo.be.

CLOS HOF TEN BERG

Trottoir traversant

L'aménagement temporaire de l'entrée du clos Hof ten Berg, qui consistait en deux oreilles de trottoirs en marquage et balises, a été modifié pour prendre son caractère définitif pendant le mois de mars. Un trottoir traversant a été construit et des balises en bois ont été posées.

RUES DE KEERSMAEKER ET MICHIELS

Trottoir traversant

Dans le cadre de la sécurisation des abords d'écoles, un trottoir traversant a été construit dans les rues De Keersmaeker et Michiels le long de la rue Léopold 1er. Les travaux se sont achevés fin mars.

CARREFOUR RUES ABBÉ LE ROUX ET ABBÉ DE SLOOVER

Trottoir traversant

La commune de Jette va instaurer une zone 30 dans la rue Abbé De Sloover. Dans le cadre de cette adaptation, un trottoir traversant a été installé au croisement des rues Abbé De Sloover et Abbé Le Roux. Les tra-

voux ont commencé lors de la dernière semaine de mars et ont pris plus ou moins une semaine.

BOULEVARD DE SMET DE NAEYER

Travaux de sécurisation, réaménagement de la berme centrale et rénovation des trottoirs

La Région de Bruxelles-Capitale procède à des travaux de sécurisation dans le boulevard de Smet de Naeyer et rénove la berme centrale ainsi que les trottoirs. Les travaux se déroulent comme prévu. Lors de la première phase (vers la place Reine Astrid), la berme centrale sera réaménagée jusqu'au 11 avril pour ensuite rénover les trottoirs (jusqu'au 16 mai). Pendant la deuxième phase (vers la cimetière), les travaux sur la berme centrale auront lieu du 16 mai au 10 juin et la rénovation des trottoirs du 10 juin au 8 juillet.

La Région va définitivement ramener le boulevard à une bande de circulation. Des marquages au sol d'une bande cyclable seront également réalisés. Deux canisites ainsi que des range-vélos seront aménagés sur la berme centrale.

RUE LÉON THEODOR

Remplacement des clinkers le long

des rails de tram

La Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) répare les clinkers situés le long des voies de tram dans la rue Léon Theodor. En raison du lourd passage des trams, les clinkers sont endommagés le long des voies, ce qui rend la situation dangereuse pour les cyclistes, les conducteurs de mobylettes et de motos. Pendant les travaux, la rue Léon Theodor est partiellement fermée à la circulation.

RUES VOLRAL, RENIERS, TOUSSAINT ET CHAUSSÉE DE DIELEGHEM

Plateau

Pendant le mois de mars, un plateau surélevé a été construit au carrefour formé par les rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dielegem. La commune vise à amé-

liorer la sécurité à ce croisement fréquenté où quatre voies se rencontrent. Pour l'instant, des travaux de rénovation des trottoirs de la rue Volral sont en cours. Ils seront finis à la mi-avril.

CARREFOUR RUES BONAVENTURE ET BROECKAERT

Construction d'un plateau

Après la rénovation des trottoirs dans la rue Volral, on procédera à la construction d'un plateau au croisement entre les rues Broeckaert et Bonaventure.

Ces travaux commenceront vers la mi-avril et prendront quatre semaines. Durant le chantier, la circulation dans la rue Bonaventure sera impossible pendant au moins deux semaines. Une déviation est prévue.

La Croix-Rouge appelle aux dons (de sang)

Soutenez la Croix-Rouge de Belgique en participant à la quinzaine de la Croix-Rouge.

Du 28 avril au 12 mai, des bénévoles parcourront les rues et vendront des bics et des gadgets pour récolter de l'argent pour les actions humanitaires menées par la Croix-Rouge à travers le monde.

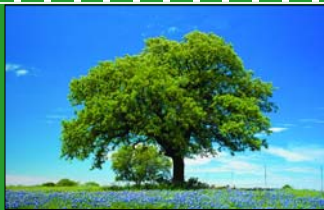
Que cela ne vous fasse pas oublier que les dons de sang sont, aujourd'hui plus qu'hier, extrêmement précieux. Et donc, la section locale de Jette organise, au mois d'avril, une collecte le lundi 25 au Centre

de Santé (rue Vandenschriek 75) de 17h à 19h30.

Les prochaines collectes auront lieu les 2 mai, 25 juillet et 24 octobre, de 17h à 19h30, à l'église Sainte-Claire (avenue De Heyn 109) ainsi que les 18 juillet et 17 octobre, de 17h à 19h30 au Centre de Santé du 75 rue Vandenschriek.

Bien entendu, les bénévoles ne sont jamais de trop. Si vous êtes intéressé, contactez: Simone Stillaerts au 02/427.53.50 ou Francis Martiat au 02/425.43.10.

Comment se débarrasser des déchets ?



Objets encombrants

Enlèvement par Bruxelles-Propreté. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

En-dehors de la belle saison, la Région remplace la collecte dominicale des déchets verts à domicile par l'enlèvement des objets encombrants. Cette opération a lieu tous les dimanches de 14 à 21h. Comme pour les enlèvements habituels en semaine, il y a lieu de prendre rendez-vous auprès de Bruxelles-Propreté - tél. 0800/981.81. Votre présence est indispensable lors du passage du camion.

Déchetteries régionales. Vous pouvez déposer vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...) dans les deux déchetteries régionales. La déchetterie Nord est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles, tandis que la déchetterie Sud se trouve boulevard de la 2ème Armée Britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Service gratuit pour les particuliers.

Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible contre paiement pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Déchets verts et petits déchets chimiques

Service des Plantations. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les

déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du 3ème m³. Tarif entreprises de jardinage jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettois : 25 EUR/m³.

Coins verts mobiles. Les déchets chimiques peuvent contenir des éléments qui, s'ils ne sont pas traités de manière spécifique, risquent de porter atteinte à l'environnement. Apportez-les au coin vert fixe de la commune (le service des Plantations de l'avenue du Laerbeek) ou aux coins verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Voici le calendrier des coins verts mobiles à Jette pour le mois d'avril.

Place Cardinal Mercier (commissariat) : le 11 avril de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (Notre-Dame de Lourdes) : le 25 avril de 18h30 à 19h30

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.

Quinzaine 2005
14-daagse
28/04 - 12/05

Partout. Proche de vous.
Overal. Dicht bij u.

5€
Soutenez nos projets
Steun de projecten

Envie de jouer au tennis? Abonnez-vous!

La saison de tennis 2005 va bientôt commencer à Jette. Les terrains de tennis du parc de la Jeunesse seront accessibles du 11 avril au 16 octobre. Les terrains en briques pilées seront ouverts du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), de 12h à 20h le vendredi et de 9h à 20h pendant les week-ends et jours fériés.

Les terrains synthétiques ou en béton poreux seront ouverts du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de 16h à 20h pendant les vacances scolaires (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août).

Si vous souhaitez jouer au tennis, il vous est possible de prendre un abonnement saisonnier. Vous pouvez aussi choisir une carte 10 fois 1 heure (pour laquelle vous devrez vous acquitter de droits d'inscription pour toute la saison).

Pour un abonnement ou le paiement des droits d'inscription, vous pouvez vous adres-

ser directement au: service des Sports (rue Henri Werrie 18-20 - premier étage - bureau 130).

Vous pouvez aussi payer les droits d'inscription de la carte 10 fois 1 heure sur place,

au personnel du parc de la Jeunesse, dès le 11 avril 2005, entre 13h et 19h.

Pour plus de renseignements: service communal des Sports - tél: 02/423.12.50.

Tennis: les tarifs

	Jeunes Jettois (-16 ans)	Jettois	Tarif de base
Brique:			
Abonnement	76,40 EUR	152,80 EUR	229,20 EUR
Carte 10 x 1	26,50 EUR	53 EUR	79,50 EUR
1 heure	4,90 EUR	9,80 EUR	14,70 EUR
Béton poreux:			
Abonnement	63,60 EUR	127,20 EUR	190,80 EUR
Carte 10 x 1	21,20 EUR	42,40 EUR	63,60 EUR
1 heure	3,85 EUR	7,70 EUR	11,55 EUR

Droits d'inscription pour toute la saison (nécessaire pour la carte 10 fois 1 heure): 10,60 EUR pour les jeunes Jettois, 15,90 EUR pour les Jettois et 21,20 EUR pour les non-Jettois.

Minigolf

Du 26 mars au 2 octobre 2005

Jours et heures d'ouverture (par temps sec)

Pendant les vacances scolaires:

Tous les jours de 13h à 18h

Pendant les autres périodes:

Mercredi et week-end de 13h à 18h

Tarifs

Jettois -de 18 ans, seniors et écoles de Jette:

- parcours: 2,15 EUR

- carnet de 10 parcours: 15,35 EUR

Jettois:

- parcours: 3 EUR

- carnet de 10 parcours: 21,75 EUR

Tarif de base:

- parcours: 3,85 EUR

- carnet de 10 parcours: 28,75 EUR

Bien préparé pour les vacances

Vous avez l'intention de partir en voyage?



La brochure "Voyageur averti" regorge de bonnes astuces pour revenir indemne de vos vacances.

Des conseils concernant votre agence de voyages, la sécurité de votre domicile pendant votre absence, votre famille restée en Belgique, l'infor-

La brochure "Voyageur averti" offre plein de tuyaux pour éviter les problèmes pendant vos vacances.

mation de ce qui se passe en Belgique, le respect des lois du pays visité (notamment en matière de circulation routière, boissons alcoolisées, photographies, drogues et stupéfiants, objets culturels, de culte et antiquités, espèces végétales et animales, âge de vos partenaires sexuels, liberté d'expression,...), le respect des usages du pays d'accueil ainsi que quelques règles élémentaires de prudence.

On trouve également dans la brochure "Voyageur averti" des informations sur les documents de voyage. Pour vous rendre à l'étranger, vous avez besoin de documents officiels de voyage. Certains pays acceptent la carte d'identité, d'autres exigent un passeport et un visa.

Comment demander un nouveau passeport? Qu'en est-il des enfants mineurs d'âge?

Que faire en cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, passeport ou d'un visa? Un certificat de vaccination est-il obligatoire? Faut-il d'autres pièces justificatives?

Votre mutuelle peut vous renseigner sur votre couverture en matière de soins de santé et d'hospitalisation à l'étranger. N'oubliez pas non plus de souscrire une bonne assurance pour l'assistance aux personnes, les sports à risque, le véhicule, le vol, l'assistance judiciaire...

La prévoyance et la prudence évitent souvent de sérieux problèmes mais des "pépins" ne sont malheureusement jamais à exclure. Dans ces cas-là, les ambassades et consulats de Belgique peuvent vous aider et vous faire bénéficier de l'assistance consulaire.

En voyage, n'emportez pas de grosses

sommes d'argent. Il arrive que vous ayez besoin d'argent juste à votre arrivée (pour un taxi, un pourboire ou un coup de téléphone, par exemple), assurez-vous que vous disposez de petites coupures et pas seulement de gros billets. Vous pouvez également payer par carte bancaire, carte de crédit ou traveller's cheques.

Vous effectuerez certainement des achats durant votre séjour, n'oubliez pas que, pour certains produits, vous devrez vous acquitter de droits de douane.

Vous trouverez ces conseils et bien d'autres dans la brochure "Voyageur averti" disponible au service Passeports de la commune (rue Henri Werrie 18-20, bureau n°5) ou sur le site internet www.diplomatie.be du Service Public Fédéral des Affaires Etrangères (cliquez sur "Voyageur averti").

AGENDA

AVRIL

7, 8 et 9.04: 20ème opération Bruxelles-Babel. Le projet interquartier du Centre culturel de Jette participera à l'opération Bruxelles-Babel autour du thème commun "Histoire d'amour, histoire d'aimer". Expos, vidéos et spectacles par des jeunes artistes de 12 à 21 ans. Les 7, 8 et 9 avril au Théâtre Marni à Ixelles. Infos et réservations: 02/426.64.39 (projet interquartier du Centre culturel de Jette) et 02/800.86.24 (asbl Tremplin, organisatrice de Bruxelles-Babel).

16.04: Collecte d'instruments de musique pour Music Fund. Offrez aux instruments que vous n'utilisez plus une chance de rendre un jeune musicien d'un pays du sud heureux. Cette année, la Palestine est à l'honneur avant l'Afrique du Sud, la RDC, Cuba. Collecte de 10h à 16h à la place de la Sainte-Croix à Ixelles (dans le quartier Flagey). Infos: Music Fund - tél.: 02/501.67.85.

17.04: Festival de musique par la Société Royale Philharmonie de Jette. A partir de 15h à l'Eglise Sainte-Claire (av De Heyn 102 à 1090 Jette). Infos: Jacques Wouters,

tél.: 02/478.12.59.

20.04: Débat "L'enfant dans le couple" proposé par l'asbl Humania. La réunion sera animée par Paula Peters, comportementaliste. A 20h au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: 02/479.92.75.

21.04: Les aînés sont invités à donner leur avis lors de la rencontre débat "Qualité de vie et sécurité". La rencontre commencera à 13h15 et sera divisée en deux sessions. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145, 1090 Jette). Infos et réservations: échevinat de la Citoyenneté de la commune de Jette. Tél.: 02/423.12.09.

22.04: Armillaire Blues Nights avec "The Blue Chevys". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos et réservation: 02/426.64.39

22.04: Grand concert de professeurs proposé par l'Amicale de l'Académie "G.H. Luytgaerens". Danse, musique et théâtre-art de dire au programme de cet événement. Le 22 avril 2005 à 19h30 à l'Eglise Sainte Cécile, avenue J. De Heyn 102 à Jette. Renseignements: 02/426.35.56.

24.04 : Petit-déjeuner malin. Dans une ambiance conviviale, avec des animations pour les enfants, des diététiciennes répondront à toutes les questions sur le premier repas de la journée. De 8h30 à 10h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Inscriptions jusqu'au 15 avril en téléphonant aux: 02/424.25.40 de 9h à 17h (Maison Médicale Essegheem) ou 02/423.52.76 de 9h à 16h (l'Abordage) ou 0474/77.17.80 de 17h à 19h (Ligue des Familles).

25.04: Collecte de sang par la section jettoise de la Croix-Rouge de Belgique. De 17h à 19h30 au Centre de Santé (rue Vandenschriek 75). Infos: Simone Stillaerts au 02/427.53.50 ou Francis Martiat au 02/425.43.10.

28.04: Ciné-club Le Soukirai. Projection du film "Frida" de Julie Taymor. A 20 heures au Centre culturel (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: 02/420.79.04.

29.04: Armillaire Jazz nights avec "Marco Locurcio Quintet". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos et réservation: 02/426.64.39

01.05: Fête du vélo et grande Véloparade au Parc du Cinquantenaire de 10h à 18h. Vélotours guidés pour adultes et pour enfants (avec un tour guidé vers les marchés et des conseils sur "comment faire ses courses à vélo?"), contrôle technique de la bicyclette avec l'aide par Touring Secours... Départ à 17h de la Grande Véloparade qui parcourt Bruxelles en fanfare et en couleur. 03.05: A vélo au travail et balade à travers la commune. Entre 7h et 9h30, des petits-déjeuners accueillent les cyclistes à différents endroits de la Région de Bruxelles-Capitale. (pour la liste, consultez: www.provelo.be). A Jette, le départ est donné à 12h à la maison communale (place Cardinal Mercier) pour une balade en groupe le long du centre commercial de la commune. Pour infos et inscriptions: le conseiller en mobilité - tél: 02/421.42.09.

04.05: A vélo à l'école. Accompagnés de leurs professeurs, les écoliers apprennent à découvrir leur commune à bicyclette. A Jette, les écoles participantes sont: Van Asbroeck, Sacré-Coeur et Vande Borne.

CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Husson - De Leu. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 25 mars 2005.

Rencontre-débat pour les aînés Qualité de vie et Sécurité

Entour'âge est le projet de promotion de la santé de la commune de Jette, avec le soutien du ministère de la Communauté française. Il recherche les réponses les plus adéquates aux besoins des personnes âgées et souvent isolées en vue d'améliorer leur qualité de vie au sein de leur quartier.

Dans le cadre de ce projet, une rencontre-débat des aînés sera organisée le jeudi 21 avril 2005 sur les thèmes "Qualité de vie et sécurité".

La rencontre commencera à 13h15 et sera divisée en deux sessions.

Les différents projets et services menés par les associations Soins chez Soi et Télé-Secours seront présentés lors de la première session: "Rester indépendant le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions!" Il s'agira donc de discuter de la télé-vigilance et du réseau de solidarité, de l'ergothérapie à domicile, du garde-malade itinérant de nuit.

Des conseils de prévention à l'attention des aînés seront donnés par le service de techno-prévention de la zone de police Bruxelles-Ouest, la médiation sociale et le bureau d'assistance aux victimes au cours de la seconde session: "Vivre en sécurité chez soi! Ce que vous pouvez faire pour y contribuer".



**Qualité de vie
et Sécurité,
rencontre-débat**

Le 21 avril 2005

**AU CENTRE CULTUREL
ARMILLAIRE
(bd de Smet de Naeyer
145, 1090 Jette)**

**Info et réservation: échevinat de la Citoyenneté de la commune de Jette.
Tél.: 02/423.12.09 (la participation au forum est gratuite et ouverte à tous mais les places sont limitées)**

De l'importance du petit-déjeuner

Même au repos, le corps n'est pas inactif. Pendant la nuit, en plein sommeil, l'organisme continue à travailler... les poumons respirent, le coeur envoie le sang dans les vaisseaux et l'organisme utilise donc de l'énergie. Au matin, le corps est un petit peu comme une batterie déchargée, d'où l'importance du petit-déjeuner.

Si vous en avez assez de la tartine quotidienne et des céréales habituelles, allez chercher des idées en déjeunant avec la Ligue des Familles, la Maison Médicale Essegheem et l'Abordage, le 24 avril entre 8h30 et 10h30.

Dans une ambiance conviviale, avec des animations pour les enfants, des diététiciennes répondront à toutes les questions (combien d'oeufs par semaine, le petit-déjeuner pour les diabétiques, pourquoi manger un fruit,...)

**Le 24 avril 2005
de 8h30 à 10h30**

Au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Prix: 3,50 EUR par famille (max. 5 personnes). 1 EUR par personne supplémentaire, 3 EUR pour les membres de la Ligue des Familles. 1 EUR par personne supplémentaire

Inscriptions jusqu'au 15 avril en téléphonant au:

**02/424.25.40 de 9h à 17h
(Maison Médicale Essegheem)**

**02/423.52.76 de 9h à 16h
(l'Abordage)**

**Ou 0474/77.17.80 de 17h à 19h
(Ligue des Familles).**

Un spectacle pour des orphelins togolais

Pour soutenir financièrement son projet d'orphelinat au Togo, L'asbl "Soleil des Nations (SON)" organise un après-midi théâtral à Jette, le dimanche 24 avril 2005 à 15h.

A l'origine de ce projet, il y a Geneviève. Elle est partie voici bientôt cinq ans en Afrique où elle a créé, en collaboration avec un couple de Togolais, un orphelinat pour venir en aide aux enfants de la région de Notsé, à 100 km de Lomé, la capitale du Togo. A ce jour, tout un village a été construit: maisons d'accueil pour les enfants ainsi que pour le couple responsable, les visiteurs et Geneviève. Un

château d'eau a été érigé qui fournit le village en eau potable pompée à 42 mètres sous terre. En septembre dernier, une école primaire a même ouvert ses portes pour les enfants orphelins du village ainsi que pour les enfants des familles alentour qui ne pouvaient fréquenter l'école située trop loin en ville.

Afin de récolter des fonds pour le projet au Togo, la troupe "Théâtre du Chinois" de Waterloo jouera la pièce "Hôtel des deux mondes" d'Eric-Emmanuel Schmitt. Une histoire, pour toute la famille, qui fait réfléchir au sens de la vie.

Le 24 avril 2005 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8 EUR pour les adultes / 5 EUR pour les - de 15 ans et les + de 65 ans / 20 EUR par famille

Infos et réservations: 02/479.88.11

Asbl Passages:

les tout petits et les grands ont la parole

L'asbl Passages offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un proche et aux futurs parents. Un lieu où parents et enfants peuvent se retrouver ensemble en même temps que d'autres pour jouer, se détendre, souffler un peu ailleurs que chez soi.

Que ce soit pour partager les joies et les soucis ou pour préparer en douceur l'enfant à la vie sociale (à l'entrée en crèche ou à l'école maternelle), deux accueillants sont là afin d'assurer une ambiance chaleureuse où chacun se sent respecté. Les enfants se rencontrent toujours en présence des adultes qui les accompagnent.

L'asbl Passages propose un jardin couvert où des parents se rencontrent de

manière informelle et où les enfants peuvent jouer ensemble dans le but d'une socialisation précoce. L'enfant peut ainsi s'intégrer avec plus de facilité dans les lieux qu'il fréquentera par la suite sans la présence des parents.

L'espace aménagé par l'asbl Passage, au 100 de la rue Bonaventure, est un endroit où les parents et les plus petits viennent apprendre les uns des autres avant de continuer chacun le chemin de leur vie.

Passages asbl

100 rue Bonaventure

Les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h

Participation de 2 EUR par famille
Informations: 0498/52.10.90.

"La Boussole" s'ouvre à tous

Si vous éprouvez le désir de sortir de chez vous, de rencontrer des gens, d'apprendre des choses et de partager ce que vous aimez faire, alors,

le Réseau d'Echange de Savoirs : « La Boussole » vous accueille les bras grands ouverts !

Il s'agit d'un groupe de personnes qui partagent ce qu'elles aiment faire avec d'autres et apprennent des choses qu'elles ont envie de découvrir. Le but étant d'échanger les connaissances, manuelles ou intellectuelles, dans un esprit de convivialité, d'apprentissage, de réciprocité (je t'apprends, tu m'apprends) et de gratuité.

IL N'Y A PAS DE PETIT SAVOIR

CHAQUE SAVOIR EST IMPORTANT

"La Boussole" est ouverte à tous (à partir de 15 ans)

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Elisabeth Martin (du mardi au vendredi), Maison médicale « Antenne Tournesol » - Rue Henri Werrie 81, 1090 Jette. Tél : 02/420.48.67.

Du 23 avril au 1^{er} mai 2005
Je lis dans ma commune

"Un voisin, une image"

Pour la 3^{ème} année, la bibliothèque francophone de Jette a introduit un projet dans le cadre de l'opération "Je lis dans ma commune". Ce projet intitulé "Un voisin, une image" a été sélectionné.

L'opération "Je lis dans ma commune" a pour objectif de promouvoir le livre et la lecture à Bruxelles et en Wallonie. Toutes les communes, bibliothèques, associations, organisations... sont invitées, chaque année, à introduire des projets qui visent à réconcilier les habitants et la lecture. Le thème proposé cette année est "la citoyenneté à l'honneur". Les projets sélectionnés donnent droit à un certain nombre de chèques-lire, en fonction de la taille de la commune et du nombre de projets retenus. Ces chèques-lire peuvent être utilisés pour acheter des livres dans les librairies partenaires.

Quelle image avez-vous de votre voisin "citoyen" ?

Votre voisin de palier, de classe ... vous

intrigue, vous amuse. Une image peut lui correspondre. Où la trouver ? Pourquoi pas dans les livres de la bibliothèque ? Comment la représenter ? En participant à l'atelier autour du livre "La famille Totem" d'Alain Serres et Laurent Corvaisier, paru aux éditions "Rue du monde".

Dans l'esprit d'ouverture sur le monde que l'on retrouve dans "La famille Totem", l'atelier organisé par la bibliothèque se déroulera en deux phases. La première vous permettra de trouver dans les livres de la bibliothèque une photo, un dessin, un texte de l'image que vous vous faites de votre voisin. Dans un second temps, vous pourrez mettre en page les découvertes imagées de votre voisin. L'atelier sera

animé par Sandra Jacquet de l'asbl "A tous vents".

Les participants seront récompensés par un chèque-lire de 10 EUR.

Pratiquement ...

L'activité se déroulera à la bibliothèque Mercier les samedi 23 et 30 avril 2005. Des bulletins de participation seront à disposition à partir du 4 avril, dans les sections adulte et jeunesse de la bibliothèque.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la Bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10) par téléphone au 02/426.05.05 ou par email: bpno.jette@bibli.cfwb.be. (personnes de contact : Nicole Roukens et Cécile Famery).



Un instrument offert a plus de valeur qu'on ne le pense

Music Fund récupère les instruments de musique afin de les envoyer dans quelques pays du sud. Cette action est une collaboration entre Oxfam-Solidarité, New Music Society et Luthiers sans frontières.

Après la collecte des instruments et leur éventuelle réparation, Music Fund se charge de les trier et de les envoyer. Music Fund récolte également des dons en argent car ils sont indispensables pour mener à bien une telle opération. Avec ces dons, la restauration, le stockage et l'envoi sont payés.

La première collecte 2005 aura lieu le 16 avril de 10h à 16h à la place de la Sainte-Croix à Ixelles (dans le quartier Flagey). Il vous reste peut-être encore un instrument qui traîne quelque part, en bon état mais enseveli sous la poussière parce que vous en l'utilisez pas. Vous pourriez rendre heureux un jeune musicien d'un des pays participants. La première récolte est destinée à la Palestine. La pression rend les écoles de musique très populaires car elles offrent une expression culturelle à des situations de crise. Ces écoles

sont impliquées dans bon nombre de projets pédagogiques grâce à une large solidarité internationale. Music Fund lancera régulièrement de nouvelles campagnes. L'Afrique du Sud, Cuba, la République Démocratique du Congo figurent sur la liste des prochains pays destinataires. Les reliques de la collecte 2005 pourront y trouver un nouveau souffle.

Un grand nombre d'activités annexes encadrent ce projet: concerts, débats, journées portes-ouvertes...

Conférence "L'enseignement de la musique en Palestine" à Flagey le samedi 16 avril à 18h, en présence de directeurs d'écoles de musique en palestiniennes. Concert de clôture au Théâtre de la Monnaie le dimanche 17 avril à 20h.

Pour plus d'infos: Music Fund, rue des Quatre Vents 60 - 1080 Bruxelles. Tél.: 02/501.67.85 - email: music.fund@oxfam-sol.be - website: <http://oxfam-sol.all2all.org/musicfund/index.htm>.

L'AMICALE DE L'ACADÉMIE "G.H. LUYTGAERENS" DE JETTE PROPOSE UN

grand concert des professeurs

Danse, musique et théâtre-art de dire figurent au programme de cet événement.

Le rendez-vous est fixé au vendredi 22 avril 2005 à 19h30 à l'Eglise Sainte Cécile, avenue J. De Heyn 102 à Jette

Entrée: 5 EUR pour les adultes, réduction pour les étudiants qui ne paient qu'1 EUR.

Renseignements: 02/426.35.56.

Conférences de l'Antenne Interuniversitaire: programme 2005

Les conférences de l'Antenne Interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du nord-ouest de Bruxelles seront présentées à 14 heures 30 dans la Salle communale des Fêtes de Jette, place Cardinal Mercier, n° 10.

Judi 21 avril 2005 : «Archéologie à Bruxelles» par Pierre Bonenfant, Historien de l'Art, archéologue.

Prix : 3,70 EUR par conférence payable à l'entrée (prière de vous présenter au minimum 1/2 heure à l'avance) ou au préalable auprès du service du 3^{ème} Age.

Infos et inscriptions : entre 10h00 et 11h30 (sauf le jeudi : de 14h00 à 15h30) du Service du 3^{ème} Age au Centre administratif de Jette, rue Henri Werrie 18/20 (1^{er} étage - bureau 130) - 02/423.12.66.

EN AVRIL,
L'ASBL HUMANIA
PROPOSE 2 DÉBATS

Ciné/débat: le harcèlement moral

Le film "Stupeur et tremblement" servira de point de départ à un débat autour du harcèlement moral. Dans ce film, Amélie, jeune femme belge, décide de postuler dans une grande société à Tokyo. Fascinée par l'univers de l'entreprise japonaise, la jeune femme l'est d'autant plus par sa fière et intrigante supérieure hiérarchique directe. Pourtant Amélie va rapidement déchanter, ses fréquentes initiatives sont systématiquement sujettes aux réprobations. "Stupeur et tremblements" est l'adaptation du roman éponyme d'Amélie Nothomb. Il décrit avec subtilité la spirale du harcèlement moral qui conduit à la mise à mort psychologique en milieu professionnel. Le débat sera animé par Paula Peters.

Le 16 avril 2005 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Info: 02/479.92.75

L'enfant dans le couple

L'asbl Humania propose une réunion conviviale autour de la place de l'enfant dans la famille. Tout le monde pourra y échanger ses points de vue dans le respect de la parole de chacun(e). La réunion sera animée par Paula Peters, comportementaliste.

Entrée: 5 EUR (boisson comprise)

Le 20 avril 2005 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Info: 02/479.92.75

Les consultations de l'ONE

Attendre un enfant, l'aider à grandir, veiller à sa santé et à son éducation est certainement un grand bonheur. Mais c'est aussi une longue aventure qui n'est pas toujours facile à vivre ! L'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance) est un service public qui peut, si vous le souhaitez, vous soutenir et vous accompagner dans votre rôle de parents.

Tous ses services sont présents près de chez vous, en Wallonie comme à Bruxelles.

Voici les endroits et les heures de consultation dans la commune de Jette. A noter également qu'un travailleur médico-social (TMS) est à disposition pour des consultations.

RUE VANDENSCHRIEK, 75 (TÉL.: 02/423.19.04)

Jours de consultation	Enfants	Permanence TMS
Judi à 13h	0 - 6 ans	jeudi de 12h à 13h
Vendredi à 8h30	0 - 6 ans	vendredi de 12h à 14h

RUE STEPPE, 12 (TÉL.: 02/427.66.71)

Jours de consultations	Enfants	Permanence TMS
Mardi à 13h15	0 - 3 ans	lundi de 14h à 16h
Judi à 13h30	0 - 3 ans	mardi de 12h à 13h15
1 ^{er} mercredi du mois à 14h	3 - 6 ans	jeudi de 12h à 13h30

AVENUE FIRMIN LECHARLIER, 84 (TÉL.: 02/426.73.07)

Jours de consultation	Enfants	Permanence TMS
2 ^{ème} lundi du mois à 15h	0 - 3 ans	mercredi de 12h30 à 14h
Mercredi à 14h	0 - 3 ans	mercredi de 17h à 18h
4 ^{ème} vendredi du mois à 14h	0 - 3 ans	vendredi de 12h30 à 14h
3 ^{ème} lundi du mois à 16h	3 - 6 ans	vendredi de 17h à 18h

AVENUE STIENON, 151 (TÉL.: 02/479.76.50)

Jours de consultation	Enfants	Permanence TMS
1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois à 9h30	0 - 6 ans	mardi de 9h à 9h30
Judi à 14h15	0 - 6 ans	mercredi de 9h à 10h
		jeudi de 12h30 à 14h

Le Centre Armillaire présente...

Cent ans de jazz

A travers le cycle de conférences "Cent ans de jazz", c'est l'histoire de ce mythique genre musical qui est retracée par deux passionnés: Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). L'éducation musicale se fait à coups de séquences vidéo, extraits musicaux, anecdotes et beaucoup de bonne humeur.

Cent ans de jazz: "The Four brothers and others, the best of the tenor saxes!"

Le 28 avril 2005 de 14h15 à 17h15

Au centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR la séance

Info: 02/426.64.39.

Ciné-club Soukirai

"Frida" de Julie Taymor

Sorti en 2002, "Frida" retrace la vie de l'artiste peintre mexicaine Frida Kahlo. Salma Hayek prête ses traits à celle qui est probablement l'artiste mexicaine la plus connue au monde. Frida Kahlo, décédée en 1954, connut une vie marquée par la douleur physique (polio et accident de la route ont failli la tuer), une incroyable force de caractère et un énorme succès de son vivant. Elle se distingua par son œuvre surréaliste, son engagement politique en faveur du communisme et sa vie tumultueuse. Elle connut une relation passionnelle avec son mari, le peintre Diego Rivera.

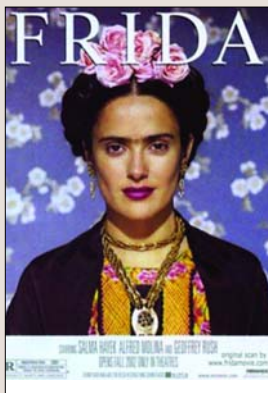
Le film décrit aussi la place qu'occupait ce couple atypique dans la haute société mexicaine.

Jeu 28 avril 2005 à 20 heures

Au Centre culturel (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2.50 EUR

Info: 02/420.79.04



Théâtre musical

Le Centre Culturel de Jette propose le Théâtre des Chemins dans le spectacle "Johann Sebastian Bach et Anna Magdalena", une évocation de la vie de ce grand compositeur à travers les yeux de son épouse! Ce conte raconte Jean-Sebastien Bach en apportant un éclairage particulièrement touchant et émouvant sur son existence, ses tourments, sa passion et sa bonté.

Une histoire qui dit l'Histoire, celle d'un musicien qui, depuis des siècles, ne cesse de nourrir ceux qui l'écoutent.

Avec Marie-Claire Beyer, comédienne, et Marguerite Munster, violoncelliste et mezzo-soprano. Des extraits, parfois très courts, et des mouvements entiers de certains morceaux sont joués par la musicienne.

Le 15 avril 2005 à 20h30

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 7 EUR - 5 EUR sur réservation

Info et réservations: 02/426.64.39



20ème opération Bruxelles-Babel

Le projet interquartier du Centre culturel de Jette participera à l'opération Bruxelles-Babel autour du thème commun "Histoire d'amour, histoire d'aimer".

Au travers d'expos, de vidéos et de spectacles, les jeunes artistes de 12 à 21 ans, peut-être de futurs professionnels du spectacle, s'exprimeront en gardant intacte une valeur primordiale: la sincérité. Que ce soit par le langage du corps ou de l'esprit, agrémenté par la mélodie des sons et des couleurs, ils partageront leurs observations et leurs passions lors de ce festival plein de tendresse et d'humour.

Pour l'occasion, de nombreux jeunes Estoniens, Lettons et Roumains se joindront aux Bruxellois.

Les 7, 8 et 9 avril 2005

Au Théâtre Marni - rue de Vergnies 23-25 à 1050 Ixelles

Infos et réservations:

02/426.64.39 (projet interquartier du Centre culturel de Jette)

02/800.86.24 (asbl Tremplin, organisatrice de Bruxelles-Babel)

Armillaire Blues Nights

The Blue Chevy's

La son rappelle les années cinquante, le groupe s'est pourtant formé au début des années nonante. En une dizaine d'années, les Blue Chevy's ont évolué vers un son plus moderne pour toujours jouer cette fabuleuse « roots music » composée de morceaux de musique blues originale.



A l'harmonica, Kris est un inconditionnel de James Harman et autres Paul Lamb. Sans les copier, il s'en inspire en combinant leurs jeux. Sa voix peut passer de la puissance ravageuse à la douceur moelleuse propre aux ballades romantiques.

Le guitariste Frederic aime jouer à la façon de John Hiatt ou John Fogerty. Son mot d'ordre est « si j'aime le son, je le joue... ».

Son frère Philippe est un batteur précis et puissant. Il constitue avec Jan, le bassiste, une section rythmique incomparable qui est vraiment la cheville des Blue Chevy's.

Si des fois vous passez par là, n'hésitez pas. Enfilez vos dancing shoes and let's rock...

Le 22 avril 2005 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation

Info et réservation: 02/426.64.39

Armillaire Blues Nights

Le 20 mai : Claude Bourbon et de "The Frog with the Blues" (acoustic blues)

Armillaire Jazz Nights

Marco Locurcio Quintet

Né à Bruxelles en 1972, Marco Locurcio commence à jouer de la guitare à l'âge de 6 ans. Très tôt il fait partie de groupes et se produit en public avant de découvrir, à l'âge de treize ans, le jazz et l'improvisation.

En 1992, après avoir vécu à Bruxelles et à Rome, il déménage à Los Angeles pour étudier au Guitar Institute of Technology. Il y suit des cours avec des maîtres de la guitare comme Scott Henderson, Joe Diorio, John Scofield...

De retour des Etats-Unis en 1994 il enregistre son premier cd « C.U in Heaven ». Cet été-là, il gagne le prix du meilleur soliste lors du « Summer school » de la Manhattan Jazz School. En septembre 1994 il revient s'installer à Bruxelles et entreprend une activité intense de concerts et d'enregistrements et participe également à de nombreux projets en tant que compositeur, arrangeur et producteur. En 1998, il sort diplômé du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Marco Locurcio est unanimement apprécié par la critique et le public. Agé d'à peine plus de trente ans, il a déjà 5 cd à son actif et de nombreuses collaborations avec d'autres musiciens.

Marco Locurcio (guitare), Nicolas Kummert (saxophone), Fred Donche (claviers), Jacques Pili (basse), Renaud Van Holland (batterie)

Le 29 avril 2005 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation

Info et réservation: 02/426.64.39

Armillaire Jazz Nights

Le 27 mai : "Jojoba" - Jean-Luc Pappi / Eric Fusillier Quartet



Les enfants à la chasse aux oeufs

Samedi 26 mars, des dizaines d'enfants ont pu s'adonner à une chasse aux oeufs dans le parc Huybrecht. Le soleil était de la partie pour cette chasse organisée par les services Animation de la commune, sur une initiative de l'échevin des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Promotion de Jette, en collaboration avec ING Belgium. En échange de deux balles de tennis trouvées, les enfants recevaient un sac de délicieux oeufs en chocolat. En plus des milliers d'oeufs en chocolats, toutes sortes d'animations attendaient les enfants: des jeux, du maquillage, un clown, un lapin de Pâques...